
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le lundi 6 octobre 2014 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Monique Vallée, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Marc Morin, directeur d'arrondissement
Mme Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA14 20 0520

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en retirant les points suivants :

20.02 Contrat à Sharp Électronique
40.20 Compensation monétaire

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA14 20 0521**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
Mme Valeriana Cabral	Poubelle à l'arrêt d'autobus Gagné/George Entretien de la pelouse sur l'emprise - terrain Gagné/George Garderie	Travaux publics Aménagement urbain
M. Gilles Gervais	Ratio de stationnement	
Mme Ru Lian Nie	Bois-des-Caryers	
M. Michel-André Vallières-Nollet	Nouveau développement Bourdeau/Shevchenko - plantation d'arbres Stationnement sur la 4 ^e Avenue	
M. Joseph Pugliese	Liste des invités VIP	
M. Francesco Moreno	Débarcadère à l'école Montessori (dépôt d'une pétition) Sécurité près des écoles	Comité de circulation

La période de 30 minutes étant écoulée, la période de questions reprendra à la fin de la séance.

10.03

CA14 20 0522**Félicitations - 50e anniversaire de mariage**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à Mme Maria-Antonietta Spoltore et M. Angelo Pietrodarchi qui ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage le 29 septembre 2014.

Que les souvenirs heureux que vous évoquez après cinquante ans de vie commune vous soient autant de promesses de bonheur pour l'avenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA14 20 0523**Condoléances - décès de M. Pierre Roy**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Pierre Roy le 4 septembre 2014. M. Roy était le frère de Mme Claire Roy une employée col bleu qui occupe un poste de peintre à la Direction des travaux publics de l'arrondissement.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA14 20 0524**Condoléances - décès de Mme Luce Lamarche**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès le 25 septembre 2014 de Mme Luce Lamarche, bien connue à LaSalle pour son engagement dans la communauté.

LaSalloise depuis 1956, Luce Lamarche a mené, concurremment à une carrière professionnelle hors des médias, une longue carrière de 52 années comme chroniqueuse de la vie communautaire et sociale au Messenger LaSalle.

Mme Lamarche aura aussi été une bénévole active dans son milieu, entre autres, au sein du centre d'hébergement de LaSalle, de l'Association des bénévoles de l'hôpital, du Centre culturel et communautaire Henri-Lemieux, de la Société d'horticulture des Rapides et de la Société historique Cavalier-de-LaSalle

L'implication citoyenne de Mme Lamarche aura été reconnue par ses concitoyens et même hors nos murs par la réception de la médaille du Gouverneur général en 1993, du prix Personnalité Richelieu LaSalle de la francophonie en 2013 et de la médaille de l'Assemblée nationale en février 2014.

Les membres du conseil prient ses enfants, Manon, Odette et Yves, et ses petits-enfants d'agréer l'expression de leurs plus sincères condoléances.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA14 20 0525

Condoléances - décès de M. Pierre-Luc Paquette

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que c'est avec un très vif regret que les membres du conseil d'arrondissement ont appris le décès de monsieur Pierre-Luc Paquette, survenu le 27 septembre à l'âge de 46 ans.

Les membres du conseil souhaitent offrir leurs plus sincères condoléances à sa famille, en particulier à son fils Gabriel Moreau-Paquette et à sa mère Louise Comtois.

Homme de conviction, il n'aura pas hésité à s'engager dans les causes qui lui tenaient à cœur. Avec son grand sens de la communication, il aura été un homme d'écoute et d'échanges fructueux. Ceux et celles qui l'ont croisé auront le cœur lourd à son souvenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.07

CA14 20 0526

Condoléances - décès de M. Jacques Lavigne

Il est proposé par la conseillère Monique Vallée

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de M. Jacques Lavigne, résidant de l'arrondissement.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.08

CA14 20 0527

Approbation des procès-verbaux des séances du 2 et 22 septembre 2014

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 2 septembre 2014 à 19 h 30 et des séances extraordinaires tenues les 2 et 22 septembre 2014 à 19 h.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA14 20 0528**Procès-verbal de la secrétaire d'arrondissement substitut –
modification au règlement LAS-0095**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt du procès-verbal de la secrétaire d'arrondissement substitut modifiant le numéro du règlement d'emprunt pour la réfection de bâtiments ainsi que la description des travaux à l'article 1.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1142365044

CA14 20 0529**Compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 3 septembre 2014**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 3 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

10.11 1142363123

CA14 20 0530**Compte rendu du comité de circulation du 3 septembre 2014**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu de la réunion du comité de circulation du 3 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

10.12 1146152031

CA14 20 0531**Créer la place Ross-Blackhurst au coeur du parc Riverside à LaSalle.**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

De créer la place Ross-Blackhurst au coeur du parc Riverside à LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

10.13 1142365043

CA14 20 0532

Contrat à Récupération Tersol - collecte des matières recyclables

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder à Récupération Tersol inc. le contrat de collecte des matières recyclables dans l'arrondissement de LaSalle, au prix de sa soumission, soit pour une somme de 2 153 165,97 \$ (taxes incluses) pour une durée de 38 mois, soit du 1er janvier 2015 au 28 février 2018, avec deux options de renouvellement d'une année chacune. À ce montant s'ajoute un ajustement pour la fluctuation du prix du carburant à la fin de chaque année et une indexation selon l'indice des prix à la consommation à compter de la deuxième année.- Appel d'offres public no 14-135595 (9 soumissionnaires).

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1143413070

CA14 20 0533

Prolongation de contrat de location à Gestion Normar inc. - 6 camions remorqueurs

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De se prévaloir de l'option de prolonger le contrat de location horaire de six (6) camions remorqueurs avec opérateurs pour les travaux de déneigement pour l'hiver 2014 - 2015 octroyé à Gestion Normar inc. et d'autoriser une dépense pour un montant maximal de 76 902 \$ (taxes incluses) à cette fin, conformément aux cahiers des charges préparé pour ce contrat.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1143413071

CA14 20 0534

Fin de protocole d'entente - ex-Commission scolaire du Sault-Saint-Louis

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De mettre fin au protocole d'entente entre l'ex-Commission scolaire du Sault-Saint-Louis et de l'ex-Ville de LaSalle relatif à l'aménagement et la mise en commun du parc multifonctionnel Laurendeau-Dunton.

Adoptée à l'unanimité.

20.04 1146818013

CA14 20 0535

Addenda - gestion par le Club garçons et filles de LaSalle de l'immeuble 8600 rue Hardy

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accepter le présent addenda modifiant les articles 3 et 4 de la Convention conclue le 7 juillet 2014 dans le cadre de la gestion par le Club garçons et filles de LaSalle de l'immeuble 8600, rue Hardy.

D'autoriser une dépense additionnelle n'excédant pas 20 000 \$ annuellement, incluant toutes les taxes si applicables.

D'autoriser la mairesse et la secrétaire d'arrondissement à signer pour et au nom de la Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle, ledit addenda.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.05 1146818014

CA14 20 0536

Association récréative du parc Riverside - contribution financière et convention

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accepter le projet de convention entre l'Association récréative du parc Riverside et l'arrondissement de LaSalle, en autoriser la signature et octroyer une contribution financière de 5 587,50 \$ pour l'année 2014, tel que prévue par la Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes.

D'autoriser la mairesse et la secrétaire d'arrondissement à signer pour et au nom de la Ville de Montréal, arrondissement de LaSalle, ladite convention.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.06 1146818011

CA14 20 0537

Contribution financière à la Croix-Rouge canadienne - campagne annuelle de financement

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 500 \$ à la Croix-Rouge canadienne dans le cadre de sa campagne annuelle de financement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.07 1145212003

CA14 20 0538

Contribution financière à Centraide - campagne annuelle de financement

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 500 \$ à Centraide dans le cadre de sa campagne annuelle de financement.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.08 1145212002

CA14 20 0539

Contribution financière à l'Association canadienne nigérienne de Montréal - bottin anniversaire

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 150 \$, incluant toutes les taxes si applicables, à l'Association canadienne nigérienne de Montréal pour la réalisation du bottin publié à l'occasion du 54^e anniversaire du Nigéria.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.09 1146818012

CA14 20 0540**Bibliothèque L'Octogone - participation au projet « Lire c'est payant »**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser la bibliothèque L'Octogone de l'arrondissement de LaSalle à participer au projet « Lire c'est payant » dans le cadre de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec qui se tiendra du 18 au 25 octobre 2014 et permettre l'amnistie de pénalités pour retard aux enfants de 13 ans et moins qui participeront aux activités de lecture.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1146818010

CA14 20 0541**Permission à l'école L'Eau-Vive - Cross-Country**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'entériner la permission accordée à l'école L'Eau-Vive de tenir un Cross-Country le jeudi 2 octobre 2014 et à fermer une portion de la rue Orchard, entre Centrale et Airlie, pour permettre la tenue des activités de façon sécuritaire pour les élèves.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1146818017

CA14 20 0542**Classique hivernale des Anciens de LaSalle à la patinoire Bleu/Blanc/Bouge**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'autoriser Les Anciens de LaSalle à tenir la classique hivernale qui aura lieu à la patinoire Bleu, Blanc, Bouge le samedi 13 décembre 2014 au profit de la Fondation du Canadiens pour l'enfance (1 000 \$) et des organismes de la région (présentement à 90% de l'arrondissement de LaSalle). L'activité sera remise au 14 décembre 2014 en cas de mauvaise température.

D'accorder gratuitement les heures de glace et le prêt d'équipements, selon les disponibilités, afin de maximiser la contribution qui sera remise aux bénéficiaires.

D'autoriser Les Anciens de LaSalle à vendre des boissons alcooliques dans le parc Hayward à cette occasion moyennant l'obtention d'un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux. Les responsables devront s'assurer qu'aucune boisson alcoolique ne sera servie ou vendue à des personnes mineures.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1146818018

CA14 20 0543

Autorisation prolongée au Groupe Quorum - unité mobile au Carrefour Angrignon

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

De prolonger l'autorisation accordée au Groupe Quorum d'occuper une partie de stationnement dans le secteur ouest du Carrefour Angrignon pour une unité mobile jusqu'au 15 janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1142365047

CA14 20 0544

Désignation d'une élue responsable en développement social

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De désigner Mme la conseillère Nancy Blanchet responsable en développement social (aînés, famille/enfants, accessibilité universelle) pour l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1142365048

CA14 20 0545

Représentant de l'arrondissement au sein du Regroupement LaSalle en santé

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

De déléguer M. Antonio Guzzo, agent de soutien de la Division sports et plein air, à agir comme représentant de l'arrondissement de LaSalle au sein du Regroupement LaSalle en santé (Québec en Forme) et à se prévaloir du droit de vote de l'arrondissement en temps et lieu.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1146818016

CA14 20 0546**Représentant de l'arrondissement au sein de la Commission sportive du Lac St-Louis**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

De déléguer M. Antonio Guzzo, agent de soutien de la Division sports et plein air, à agir comme représentant de l'arrondissement de LaSalle au sein de la Commission sportive du Lac St-Louis et à se prévaloir du droit de vote de l'arrondissement en temps et lieu.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1146818015

CA14 20 0547**Aliénation à titre gratuit des équipements informatiques désuets**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'aliéner à titre gratuit des équipements informatiques désuets à l'organisme Ordinateurs pour les écoles du Québec ; et d'autoriser le mandataire de l'organisme à prendre possession des biens.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1142607002

CA14 20 0548**Dédommagement aux détenteurs de permis de stationnement au poste de mise à l'eau**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De dédommager 9 détenteurs d'un permis de stationnement poste de mise à l'eau en leur créditant le tarif payé en 2014 pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1142365045

CA14 20 0549**Approbation des bons de commande - virements budgétaires et factures non associées**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 20 août au 22 septembre 2014, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour août 2014.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1143035015

CA14 20 0550

Adoption second projet P.P.C.M.O.I. - habitations multifamiliales aux 8869 à 8885 rue Centrale

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Attendu que, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil a adopté un premier projet de résolution et l'a soumis à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au premier projet de résolution,

Considérant la procédure régissant l'approbation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c-A-19.1;

Considérant le règlement numéro LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de LaSalle adopté le 18 décembre 2008 (CA08200508);

Attendu que, selon la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil a adopté un premier projet de résolution et l'a soumis à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption;

Attendu qu'aucune modification n'a été apportée au premier projet de résolution,

D'adopter, en vertu du règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (LAS-0041), le second projet de résolution visant à autoriser, l'occupation de l'immeuble situé au 8869 à 8885, rue Centrale, à des fins d'habitation multifamiliale "h4" pour y aménager 8 logements et ce, malgré les articles 3.5, 5.3, 6.1.1, 6.1.5.3.1.1, 7.12, 7.55 et 7.75 du règlement de zonage numéro 2098, et de publier l'avis annonçant la possibilité de faire une demande de participation à un référendum.

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

SECTION I – TERRITOIRE D'APPLICATION

2. La présente résolution s'applique au bâtiment portant les numéros civiques 8869 à 8885, rue Centrale.

SECTION II – AUTORISATION

3. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au local visé à l'article 2, l'occupation du bâtiment à des fins d'habitation multifamiliale « h4 » pour y aménager huit (8) logements est autorisé aux conditions spécifiées dans la présente résolution.

À ces fins, il est permis de déroger aux articles 3.5, 5.3, 6.1.1, 6.1.5.3.1.1, 7.12, 7.55 et 7.75 du règlement de zonage numéro 2098 de l'arrondissement de LaSalle et les prescriptions du règlement relatives aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (LAS-0014) ne s'appliquent pas.

SECTION III – USAGE

4. Outre les usages déjà prescrits à la réglementation, le territoire peut être aussi occupé par de l'habitation huit (8) logements.

SECTION IV – IMPLANTATION, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

5. L'implantation du bâtiment et des cases de stationnement identifiée au plan joint en annexe « A » de la présente résolution doit être substantiellement conforme à ce plan préparé par monsieur Jason Wong, architecte et estampillé par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 8 juillet 2014.
6. L'architecture du bâtiment identifié aux plans joints en annexe « B » de la présente résolution doit être substantiellement conforme à ces plans préparés par monsieur Jason Wong, architecte et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 8 juillet 2014.
7. L'aménagement paysager identifié au plan joint à l'annexe « C » de la présente résolution doit être substantiellement conforme à ce plan préparé par Opaysage, architectes paysagistes et estampillé par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 8 juillet 2014.

SECTION V – DÉLAI DE RÉALISATION

8. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent débiter dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

SECTION VI – DISPOSITIONS PÉNALES

9. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 2, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution, commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 10.
10. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :
 - a) s'il s'agit d'une personne physique :
 - pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$;
 - pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$;
 - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$.
 - b) s'il s'agit d'une personne morale :
 - pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$;
 - pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$;
 - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$.

SECTION VII – ENTRÉE EN VIGUEUR

11. La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE « A »

Plan d'implantation préparé par monsieur Jason Wong, architecte, numéroté A-100 et estampillé le 8 juillet 2014 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

ANNEXE « B »

Plan des élévations et perspective préparés par monsieur Jason Wong, architecte, numérotés A-03 et estampillés le 8 juillet 2014 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

ANNEXE « C »

Plan d'aménagement paysager préparé par Opaysage, architectes paysagistes, numéroté 01/01 et estampillé le 8 juillet 2014 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1142363120

CA14 20 0551

Dérogation mineure - hauteur et superficie d'un bâtiment au 786 39e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure permettant l'implantation d'un bâtiment de six virgule sept (6,7) mètres de hauteur et un niveau de plancher représentant 57 % de la superficie de plancher du rez-de-chaussée du bâtiment situé au 786, 39^e Avenue, alors que selon les articles 1.2.6 et 3.5.7.4 du règlement de zonage numéro 2098, la hauteur maximale d'un bâtiment est de six (6) mètres et un niveau de plancher est considéré comme un étage s'il représente plus de 40% de la superficie du plancher du rez-de-chaussée (DC-10532).

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1142363118

CA14 20 0552

Dérogation mineure - implantation d'une piscine et d'une clôture au 7495 rue Churchill

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'accorder une dérogation mineure, afin de permettre une distance entre la piscine et la ligne de terrain d'un virgule quatorze (1,14) mètre et l'implantation d'une clôture d'un virgule quatre-vingt-trois (1,83) mètre de hauteur en cour avant jusqu'à un (1) mètre de l'alignement du mur avant du bâtiment

situé au 7495, rue Churchill, alors que selon les articles 5.5.7.3.c) et 5.5.8.1 du règlement de zonage numéro 2098, la distance minimale entre la piscine et toute ligne de terrain doit être au minimum d'un virgule vingt (1,20) mètre et que dans le cas d'un terrain d'angle, une clôture est permise jusqu'à un virgule quatre-vingt-trois (1,83) mètre de hauteur, le long de la ligne avant du côté latéral du bâtiment, et ce, de la ligne arrière jusqu'au milieu du mur latéral du bâtiment (DA-22081).

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1142363117

CA14 20 0553

P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 2410-2412 rue Shirley

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10613), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé aux 2410 et 2412, rue Shirley.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que la pierre utilisée soit dans les teintes de beige s'harmonisant aux bâtiments environnants.
2. Que l'ornementation de type « clé de voûte » soit enlevée.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1142363124

CA14 20 0554

P.I.I.A. - remplacement du balcon au 94-98 1^{ère} Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10607), les documents soumis en vertu du règlement de zonage numéro 2098 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement du balcon du bâtiment situé au 94 à 98, 1^{ère} Avenue.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que le garde-corps soit de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1142363125

CA14 20 0555

P.I.I.A. - affichage au 7401 boulevard Newman - unité 360

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-22117), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage au 7401, boul. Newman, unité 360.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1142363126

CA14 20 0556

P.I.I.A. - remplacement d'un escalier au 192-194 8e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10575), les documents soumis en vertu du règlement de zonage numéro 2098 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement d'un escalier du bâtiment situé aux 192 et 194, 8e Avenue.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que le limon et les garde-corps soient de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1142363127

CA14 20 0557

P.I.I.A. - remplacement du balcon au 7566-7568 rue Édouard

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10554), les documents soumis en vertu du règlement de zonage numéro 2098 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement du balcon du bâtiment situé aux 7566 et 7568, rue Édouard.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que la pierre servant à reconstruire le muret du balcon s'harmonise avec la pierre des balcons des bâtiments contigus.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1142363128

CA14 20 0558

P.I.I.A. - bâtiment multifamilial sur la rue Allard (Opus V)

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10624), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction d'un bâtiment de type "multifamilial" sur le lot numéro 5 321 996 (rue Allard - Opus V).

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1142363129

CA14 20 0559

P.I.I.A. - affichage au 7812 boulevard Champlain

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-22151), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage au 7812, boul. Champlain.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1142363130

CA14 20 0560

P.I.I.A. - affichage au 8811 rue Elmslie

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-22143), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage au 8811, rue Elmslie.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1142363131

CA14 20 0561

P.I.I.A. - affichage au 8801 rue Elmslie

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-22144), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage au 8801, rue Elmslie.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1142363132

CA14 20 0562

P.I.I.A. - affichage au 8821 rue Elmslie

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-22145), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur le bâtiment situé au 8821, rue Elmslie.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1142363133

CA14 20 0563

P.I.I.A. - agrandissement au 2225 rue Léger

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10606), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment situé au 2225, rue Léger.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1142363134

CA14 20 0564

P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 7885 boulevard LaSalle

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10633), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 7885, boul. LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1142363135

CA14 20 0565

P.I.I.A. - agrandissement du bâtiment situé au 786 39e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10532), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment situé au 786, 39^e Avenue.

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1142363114

CA14 20 0566

Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - avenue Tremblay

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

– 367, avenue Tremblay.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1146152030

CA14 20 0567

Espace de stationnement réservé pour personnes handicapées - 9e Avenue

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'installer un espace de stationnement réservé pour personnes handicapées le plus près possible de la résidence suivante :

- 40, 9^e Avenue.

Les nouvelles dispositions deviendront effectives lorsque la signalisation aura été installée.

Adoptée à l'unanimité.

40.18 1146152029

CA14 20 0568

Compensation monétaire pour fins de parcs - bâtiment multifamilial sur la rue Allard

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 214 280,48 \$ pour la demande de permis DC-10624 visant la construction d'un bâtiment de type "multifamilial" sur le lot numéro 5 321 996 (rue Allard), constituant un projet de redéveloppement selon les exigences du règlement numéro 10-018.

Adoptée à l'unanimité.

40.19 1142363121

CA14 20 0569

Certificats d'occupation du domaine public - août 2014

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois d'août 2014, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
463820	Trottoir et rue	rue Duquette	28 août 2014
461591	Rue	5e Avenue	20 et 21 août 2014
459756	Rue	75e Avenue	1er au 14 mai 2014
460847	Trottoir et rue	7e Avenue	18 août 2014
463913	Trottoir et rue	2e Avenue	28 août 2014
462499	Trottoir et rue	rue Dupras	26 août 2014
460315	Trottoir et rue	rue Centrale	14 août 2014
458514	Trottoir et rue	rue Shirley	5 août 2014
459616	Trottoir et rue	rue Baxter	12 août 2014
461589	Trottoir et rue	rue Denise	21 août 2014
462292	Trottoir et rue	rue Hébert	25 août 2014
465513	Trottoir et rue	rue Préville	29 août 2014
462293	Trottoir et rue	rue Leroux	28 août 2014
458232	Trottoir et rue	avenue Des Rapides	4 août 2014
458511	Trottoir et rue	41e Avenue	6 août 2014
458780	Trottoir et rue	avenue Dollard	7 août 2014
461594	Rue	65e Avenue	15 au 18 août 2014
460312	Rue	3e Avenue	14 et 15 août 2014
461743	Rue	3e Avenue	20 août 2014
463649	Terrain ville	boul. Angrignon	1er au 31 août 2014
463653	Rue	boul. Angrignon	1er au 31 août 2014
458198	Rue	12e Avenue	4 au 14 août 2014
459616	Trottoir et rue	rue McVey	14 août 2014
462883	Trottoir et rue	rue Comte	27 août 2014
461592	Trottoir et rue	rue Serge	19 août 2014
461349	Trottoir et rue	rue Juliette	20 août 2014
460426	Rue	rue Thierry	11 août 2014
460429	Barrière rue	44e Avenue	12 août 2014
463645	Trottoir et rue	rue Riverview	25 et 26 août 2014
457853	Rue	rue Jean-Chevalier	18 au 20 août 2014
459515	Rue	rue Hébert	17 au 23 août 2014
463516	Trottoir et rue	67e Avenue	21 août 2014
463789	Rue	rue Patrice	28 et 29 août 2014
459301	Trottoir et rue	rue Maher	7 août 2014
459780	Trottoir et rue	rue Lefebvre	12 août 2014

458810	Trottoir et rue	boul. LaSalle	6 août 2014
458550	Rue	rue Broadway	12 et 13 août 2014
459470	Rue	avenue Lacharité	11 et 12 août 2014

Adoptée à l'unanimité.

40.21 1142363122

CA14 20 0570

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines, de la Direction d'arrondissement de LaSalle

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1146806003

Dépôt de documents

- Rapports permis – août et septembre
- Résolution Sud-Ouest / Revendications quant à la décision de Postes Canada d'abandonner la livraison du courrier à domicile
- Résolution Sud-Ouest / Demande d'abandon de la réforme du financement des arrondissements (RFA)
- Résolution Sud-Ouest / Motion pour l'implantation d'un SLR sur le pont de remplacement du pont Champlain

61.01

CA14 20 0571

Reprise de la période de questions

Les points de l'ordre du jour étant épuisés, il y a reprise de la période de questions.

Questions posées par

Sujet de l'intervention

Mme Sonja Susnjar

Informations aux citoyens
Info-lettre

M. Steven Laperrière

Réforme de financement

70.00

CA14 20 0572**Levée de la séance**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

Cette séance est levée à 20 h 40.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 3 novembre 2014.